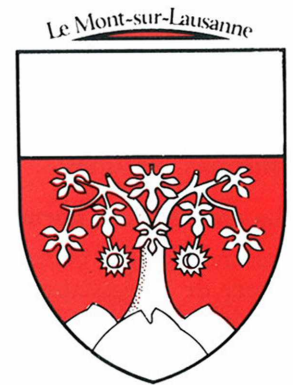


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

A SAVOIR ...

Inscription des élèves dans les classes enfantines

Année scolaire 1986-1987

L'école enfantine a pour but d'assurer un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

L'école enfantine dure deux ans. Elle est facultative et gratuite, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le 1er juillet 1981 et le 30 juin 1982 peuvent être inscrits en première enfantine.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, premier étage,

**du lundi 21 au vendredi 25 avril 1986,
de 7h.30 à 11h.30, ainsi que
le mercredi 23 avril, de 17h. à 19h.**

Prière de se munir du livret de famille ou d'un acte de naissance, et du certificat de vaccination.

Les inscriptions seront également prises pour **les enfants nés entre le 1er juillet 1980 et le 30 juin 1981** qui n'ont pas encore suivi de classe enfantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année enfantine seront inscrits d'office en deuxième année enfantine.

La Direction



La section locale de l'Association des parents d'élève (APE) se veut le lien privilégié entre vous et l'école, par une collaboration active et constructive auprès des autorités scolaires.

Un cours de français rénové, niveau 3ème et 4ème, sera donné le mercredi soir, dès la fin des vacances de Pâques par Mlle Pilet.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner ou écrire à :

Secr. Mme Suter,
Ch. Montenailles
33 42 14

Prés. M. Hutin
Rte de Lausanne 6
32 91 14 ou 91 26 26 (bureau).

Société de Développement

Votre société organise à nouveau **la foire de mai** avec son traditionnel **marché aux géraniums** sur la Place du Petit-Mont le samedi 10 mai 1986 de 9h. à 18h.

Comme chaque année nous faisons appel à toutes les sociétés locales, artisans et artistes, habitant ou travaillant sur la commune.

Les intéressés doivent s'inscrire, pour la réservation de leur place, jusqu'au **25 avril**, à l'aide du coupon ci-dessous: Merci et au plaisir de vous rencontrer.

Le Comité

Coupon à découper

Nom, prénom:

Adresse:

Activité proposée:

Nombre de bancs couverts désirés

A retourner à: Jean-Paul Waldmeyer,
rte du Grand-Mont 59, 1052 Le Mont



**Etre parent d'élève
au Mont s/Lausanne**

Au Mont-sur-Lausanne vous pouvez être assisté valablement pour tout événement surgissant dans la vie scolaire de vos enfants

REFLETS DU LÉGISLATIF

La première séance du Conseil communal de cette nouvelle législature s'est tenue le lundi 3 février dernier sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, Président du Conseil communal. La Municipalité incorpore a assisté aux activités de l'assemblée qui devait élire les membres des 3 commissions suivantes:

La commission permanente des finances.

Les membres de cette commission sont élus pour toute la durée de la législature. Ont été élus:

Membres:	J. Cordey
	N. Bergier
	A. Fluckiger
	R. Bourgoz
	A. Dormond
Suppléants:	J.-P. Henny
	M. Mattenberger

La commission de gestion.

Les membres de cette commission sont désignés chaque année. Pour 1986 sont élus:

Membres:	M. Derron
	J.-L. Baud
	M. Odier
	M. Genier
	P. Cuche
	J.-P. Waldmeyer
	M.-A. Staub
Suppléants:	M.C. Robert
	J.-P. Capt
	Y. Roduit

La commission de recours en matière d'impôts communaux.

Les membres de cette commission sont élus pour quatre années. En 1986 sont élus:

Membres:	E. Lehmann
	P.-A. Jan
	B. Chenevard
Suppléants:	F. Corbaz
	A. Ravessoud

Après des élections rondement menées par le Président, le syndic, M. J.-P. Carroz, apporte les informations de la Municipalité.

Le dépouillement des votes des prochaines élections cantonales sera assisté par ordinateur. La commune de Renens met en effet à disposition du cercle électoral de Romanel, son équipement informatique.

Le syndic précise encore que dans ce domaine de l'informatique, notre administration sera équipée d'ici 2 ans si possible, d'un système informatique qui devra apporter une simplification du travail, une diminution des pertes de temps pour la gestion des fichiers, ainsi qu'une rationalisation des prestations de ce service public d'un effectif modeste face à près de 5000 habitants.

Au sujet de la motion Fluckiger relative à la modification du règlement communal sur le plan d'extension, nous apprenons que les services concernés de l'Etat en ont été saisis pour préavis. Après mise à l'enquête publique, le Conseil communal statuera.

Le syndic répond enfin à une question de M. Borel, conseiller communal, relative à la formulation du budget 1986. En résumé, le solde du coût des travaux en cours qui

devra être payé cette année s'élève à Fr. 1'963'211,85, et les investissements prévus sont estimés à Fr. 780'000.-. Les besoins de trésorerie se monteront à Fr. 2'381'972, 80 en 1986.

La parole n'étant plus demandée pour des propositions individuelles, le Président lève la séance; il est 22h.00.

*Le secrétaire:
Bernard Salcbli*

MESSAGE DU SYNDIC

Hommage à deux "anciens" de l'Exécutif
(extrait du discours de M. J.-P. Carroz, syndic, lors de la séance d'assermentation du 18.12.85)

La présence ici, pour la première fois depuis 28 ans dans les bancs du public, de notre syndic, Monsieur Philippe Rauschert, me permet de lui adresser, en présence du nouveau Conseil communal et de la nouvelle Municipalité, le message de l'amitié et du coeur, dicté par l'admiration que nous éprouvons tous pour sa personne. On ne reste pas impunément 28 ans à l'Exécutif, dont 16 ans à la syndiculture, sans marquer d'une empreinte profonde l'esprit d'une commune, qui a passé dans ce même temps de 1'500 à 4'500 habitants.

Le syndic Rauschert est pour nous tous un exemple de probité morale et intellectuelle, d'une disponibilité permanente à la chose publique et d'un dévouement sans faille à la population montaine. Il restera pour nous tous un exemple, et celui qui vous parle plus que tout autre mesure la difficulté à succéder à une telle personnalité, qui avait si bien su s'identifier à sa commune. Le seul regret que j'aie aujourd'hui est que le titre de "Syndic honoraire" ne puisse lui être attribué par le Conseil communal sur préavis de la Municipalité. Qu'il sache que si cela n'est pas possible, ce titre il l'aura dans nos coeurs et dans nos esprits et qu'il restera un conseiller écouté des nouvelles autorités du Mont, si besoin s'en fait sentir.

Je tiens à remercier publiquement M. Jean Henny, municipal des écoles, qui nous quitte après 8 ans à l'Exécutif. Sous sa souriante autorité, l'organisation des écoles du Mont s'est profondément modifiée, par la nomination d'un directeur, et la nouvelle organisation cantonale a été menée à bien, puisque Le Mont est le siège d'un établissement scolaire, faisant dorénavant partie de l'arrondissement de Lausanne, et ceci dès le 1.8.1986.

J.-P. Carroz, syndic

COMMUNIQUÉS ...

... de la Municipalité

M. André Verdon, surveillant à la piscine du Mont, devant subir une opération à l'épaule, est remplacé en tous cas jusqu'à fin avril par M. Gérard Cabessa, breveté maître-

nageur. Nos vœux de prompt rétablissement à M. André Verdon.

... de l'Organisme médico-social vaudois

Les infirmières de santé publique.

L'augmentation de la population dans la commune du Mont, la restructuration des secteurs OMPV ajoutant les communes de Froideville et Bretigny à celles de Cugy et du Mont ont nécessité l'arrivée d'une nouvelle infirmière, Mme M.-C. Robert, qui décharge Mme M. Thiroz d'une partie de son travail médico-scolaire et la remplace dans le reste de ses activités lorsqu'elle est absente ou surchargée.



Mme M.-C. Robert a obtenu son diplôme d'infirmière en 1975 et un diplôme en soins infirmiers de santé publique en 1979. Avec sa famille, elle habite notre commune où elle est également conseillère communale.



Mme Thiroz, infirmière de santé publique, continue comme par le passé son travail de soins dans notre commune.

Un bref rappel du travail de l'infirmière de santé publique. Il comprend:

- des soins infirmiers (injections, pansements, éventuellement toilette, prises de la tension artérielle, etc.),
- de l'aide et des conseils pour faciliter le maintien à domicile de personnes âgées ou malades,
- de l'aide lors de démarches médico-sociales,
- des visites de santé auprès des mères et des bébés,
- des visites auprès des écoliers (préparer les visites médicales, effectuer un certain nombre de contrôles, de dépistage, favoriser l'éducation à la santé).

Nous rappelons que leur bureau se trouve au rez-de-chaussée du collège du Mottier A.

Leurs permanences téléphoniques, tél. 33 16 92, sont organisées comme suit:

- Mme M. Thiroz:
du lundi au vendredi, entre 11h. et 12h.
- Mme M.-C. Robert:
le lundi et mercredi, entre 7h.30 et 8h.30,
le jeudi et vendredi, entre 11h. et 12h.

... aux usagers des Archives de la Ville

Les Archives de la Ville déménagent dans les bâtiments à la rue du Maupas 47.

L'ouverture de ces nouveaux locaux est fixée au mercredi 2 avril 1986, à 8h.00.

DÈS CETTE DATE:

Nouvel horaire: Lundi: fermé
Mardi - vendredi: 08h.00 - 11h.45
13h.30 - 17h.00

Nouvelle adresse: Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
Case postale
1000 Lausanne 9
(021) 24 43 55

Les Archives de Lausanne

... de la Police cantonale

Brigade scolaire de la gendarmerie vaudoise.

L'activité de la brigade scolaire de la gendarmerie vaudoise est placée sous le parrainage de la haute autorité de la Commission cantonale d'éducation routière. Au cours de la dernière année scolaire, 2313 classes représentant plus de 44'000 élèves ont été visitées par les 9 hommes qui sont affectés à ce travail. Près de 36'000 élèves ont reçu une leçon théorique, en salle et plus de 4'500 élèves, des classes supérieures, ont reçu deux leçons théoriques.

Plus de 4'000 élèves ont été instruits sur le jardin de circulation. Des cours adaptés au niveau réceptif des élèves ont été donnés dans les classes spécialisées, handicapés, etc.

Une quarantaine de séances, facultatives, ont été dispensées à l'intention des jeunes désirant se préparer à l'examen théorique pour l'obtention du permis de conduire un cyclomoteur ou un véhicule agricole.

Trente journées ont été consacrées à la formation des patrouilleurs scolaires ou adultes. Pour tout le canton, l'effectif respectif est de 664 et 59.

37 séances d'éducation routière ont été mises sur pied à l'intention des contrevenants, suite à des prononcés ou décisions du Tribunal des mineurs, de la Préfecture ou d'une Commission de police.

900 personnes ont suivi des cours ou conférences traitant de l'équipement ou de l'emploi des véhicules agricoles.

Des cours ont également été donnés dans les Ecoles Professionnelles et Ecoles Normales du canton, dans ce dernier cas, le futur enseignant a été rendu attentif au rôle préventif qu'il sera appelé à jouer auprès des élèves.

La brigade scolaire a encore été sollicitée à de nombreuses reprises pour participer à des études en vue d'améliorer la sécurité des enfants dans le trafic routier. Le problème des transports par bus scolaires est également au centre de ses préoccupations et dès le mois de mars 1985, 44 localités ou groupements scolaires ont fait l'objet d'un contrôle particulier.

18ème COUPE SCOLAIRE DE CIRCULATION.

Comme ces dernières années, les brigades de prévention

routière de la gendarmerie vaudoise et de la police de Lausanne, en collaboration avec les polices municipales de Montreux, Vevey et Yverdon-les-Bains, ont organisé un concours de circulation ouvert aux élèves de 13 et 14 ans, de tout le canton. Il a pour but d'encourager l'éducation routière dans les classes. Il s'est déroulé en deux phases:

- 1) Un test de qualification, fait en classes le 29 novembre 1985, qui a vu une participation d'environ 12'000 écoliers.
- 2) Une finale qui s'est déroulée mercredi 5 février 1986 au Pavillon des sports du Palais de Beaulieu, à Lausanne et qui comprenait une épreuve théorique et un gymkhana à bicyclette.

125 concurrents venant de toutes les régions du canton avaient été retenus pour cette finale. La grippe sévissant ce ne sont finalement que 97 concurrents qui se sont affrontés, dans une bonne ambiance et une parfaite discipline. De nombreux parents s'étaient déplacés, de même que diverses personnalités parmi lesquelles on reconnaissait le Maj. Jean-François Pittet, commandant de la gendarmerie et M. François Bettex, secrétaire général du Département de l'instruction publique et des cultes, de même que des représentants du BPA, de l'ACS et du TCS.

Un classement par région (ouest, centre, est, nord et Lausanne) a été établi. Les deux meilleurs de chaque région (4 pour Lausanne) formeront l'équipe qui défendra le canton de Vaud à la Coupe scolaire suisse à Neuchâtel, les 8 et 9 avril 1986. Les deux meilleurs concurrents helvétiques iront défendre nos couleurs à Helsinki entre le 3 et le 6 juin 1986.

Champion vaudois absolu:

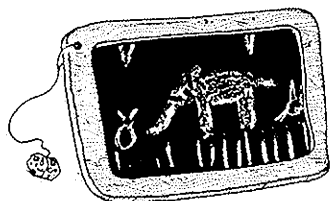
Lopez Antonio, Renens.

Relevons dans la région "centre".

Ilème, Tornay Vincent, Le Mont.

M. Gebri

DANS NOS ÉCOLES



Dessin de Anne

Examens 1986

1. **Examens d'admission en 5ème secondaire.**
(dernier examen de deuxième chance):
lundi 2 et mardi 3 juin 1986.
2. **Examens d'admission en classe supérieure.**
(6 SUP 4)
mercredi 18 juin (le matin) et jeudi 19 juin (tout le jour).
3. **Examens de fin d'année des classes supérieures de 7ème, 8ème et 9ème années.**
jeudi 26 juin (tout le jour),
vendredi 27 juin (le matin),
lundi 30 juin (le matin),
mardi 1er juillet (le matin).
4. **Examens de fin d'année des classes primaires.**
mercredi 2 juillet (le matin).



Le médecin malgré lui

de Molière, à l'aula du Mottier.

La grande tournée du C.D.C.R. (Centre dramatique Chablais-Riviera) dans 25 villes des cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Tessin, passait par Le Mont.

Une ambiance de théâtre ambulant que Molière eût aimée avec l'ordonnateur réglant au bâton la mise en place des éléments du décor et interpellant avec autorité commédiens et accessoiristes. De cette farce créée en 1666, tout le sel, l'acuité, le mordant satirique semblent avoir été passés au décapant pour nous servir un cru pimpant et savoureusement naturel.

Le décor musical réalisé par Valdo Sartori est emprunté aux danseries provençales toniques du XVIème siècle. Un amusant assemblage de pièces de puzzle, imagé par Renaud Pidoux, jeune décorateur de 15 ans, campe avec bonheur les extérieurs de forêt et le logis de Géronte.

Un classique apprécié par nos élèves des classes de la 6ème à la 9ème année et un bilan des plus satisfaisants pour le C.D.C.R. qui a présenté son "Médecin malgré lui" à 11'131 élèves au cours de 49 représentations.

LE COIN DU CONSOMMATEUR

UNE MONTAGNE DE DÉCHETS

400 kg. de déchets ménagers, voilà ce que la Suisse produit chaque année: cela représente 2 fois plus qu'il y a 20 ans et la tendance à l'accroissement semble, hélas se poursuivre.

C'est en fait dans les années soixante qu'a débuté la période glorieuse de l'expansion sans limite, qui a fait oublier le goût de l'économie et du recyclage: il s'agissait de produire vite pour vendre un maximum de produits. La société d'abondance et de gaspillage était née et allait se développer rapidement. De nouvelles formes de distribution apparaissaient avec leur cargaison d'emballages perdus (self-services, maisons de vente par correspondance...), de nouvelles habitudes alimentaires s'installaient (produits précuisinés, surgelés, conserves ...), des emballages attrayants et des gadgets promotionnels envahissaient peu à peu nos poubelles et nos décharges.

Avant, la longévité des objets et des équipements était le signe même de leur qualité. Aujourd'hui, la durée de vie des produits s'est considérablement raccourcie. L'obsolescence est programmée. On produit, on consomme et on jette sans trop se soucier de ce qu'il advient du produit devenu déchet. Or, de sérieux problèmes commencent à se poser et ce, à différents niveaux: gaspillage des ressources, pollution de l'environnement, etc...

En Suisse, la montagne de déchets ménagers s'est élevée, en 1984 à 2,5 millions de tonnes, et sur ces 2,5 millions, 30% au moins devraient retourner à la nature sous forme de compost, au lieu d'encombrer nos usines d'incinération, d'occasionner de grosses dépenses et d'augmenter encore les fumées polluantes.

Que ce soit les déchets de cuisine ou de jardin, c'est un non sens de les déverser dans les usines d'incinération. Chacun devrait se charger d'en faire le compostage, soit individuellement, soit en amenant ces déchets organiques dans des

installations décentralisées par quartier ou par commune. Ce compost a une valeur toute particulière car il ne demande pas ou presque pas de transport.

Mais que signifie exactement composter ? En bref, créer de l'humus à partir de matières organiques. Cet humus qui est si précieux est en train de disparaître à la suite de la monoculture, de l'absence de jachère, de l'usage excessif d'engrais chimiques et de pesticides. C'est pourquoi il est important de réapprendre à composter.

Le compost est donc le produit final résultant de la décomposition et de la fermentation de substances végétales et animales, il constitue un excellent engrais pour les cultures, plantes ornementales et d'appartement, qu'il rend plus résistantes aux maladies.

Comment procéder ? On a longtemps cru qu'il fallait un grand jardin, au fond duquel on cachait son "ruclo", mais il suffit d'en emplacement de 1 m², sur son balcon, dans son garage ou même dans sa cave, et de se procurer un ou deux bidons en plastique de 25 à 70 litres, selon la quantité à composter. On y perce plusieurs petits trous régulièrement espacés, de 1 cm. de diamètre, au fond et sur les côtés. On place le récipient sur 2 carrelets de bois, pour l'aération. Il ne restera qu'à étaler un lit de sciure, recouvert d'une couche de terre ou de terreau dans le fond et vous pourrez commencer à y verser vos déchets ménagers, que vous recouvrirez de temps en temps de poudre de roche, afin d'éviter la production d'odeur et créer les conditions idéales pour les micro-organismes chargés de la décomposition. Remuez quelquefois la masse pour activer le processus de maturation ou faire quelques "cheminées" d'aération en y plantant un manche de bois. Quelques poignées d'orties accroîtront la vitesse de compostage, tout en apportant des éléments de valeur.

Eléments compostables: déchets de légumes, fruits, viande, poissons et fromages; restes de repas et denrées alimentaires avariées, coquilles d'œufs, marc de café, thé tisanes, avec filtre de papier; plante avec leur motte de terre, cheveux. Couper hâcher ces matières de préférence.

Il existe aussi le **Vermicompost** qui est le nec plus ultra du compostage. Il s'agit de vers rouges de Californie (*eisenia foetida*). Travailleurs infatigables, ils convertiront vos déchets en terreau hautement nutritif. Avec ces vermicompost, absolument sans odeur, plus de maladies ni de parasites, donc plus de pesticides. De plus, c'est un procédé passionnant à observer.

Pour plus de détails, vous pourrez suivre le cours donné au printemps, à Morges par la Fédération romande des consommatrices.

*Catherine Roulet
Co-présidente de la section vaudoise
Fédération romande des consommatrices*

NOS SOCIÉTÉS ...

... Skeet-Club

Samedi 19 avril
Dimanche 20 avril Grand Prix 1986
Samedi 26 avril Entraînement
Mercredi 7 mai Entraînement

Samedi 31 mai Entraînement
Samedi 28 juin Prix de l'Armurier (M. Forney)
Samedi 26 juillet Grand Prix Fosse (open 100pl)
Samedi 30 août Entraînement
Samedi 13 décembre Coupe de Noël

Le jour habituel des entraînements est le jeudi dès 14 heures et le samedi à 8 heures.

... Armes de Guerre

24 avril
Tirs militaires (ent. grou.) 17h.30-19h.30 Châtaignier

25 avril
Préalable champ. groupes 17h.00-19h.00 Bottens (s'inscrire svp)

3 mai
Championnat de groupes 13h.30-18h.00 Bottens

4 mai
Championnat de groupes 08h.00-11h.00 Bottens

16 mai
Tir en campagne 17h.00-19h.00 Bottens (préalables, s'inscrire svp)

17 mai
Tir militaires 09h.00-12h.00 Châtaignier

24 mai
Tir en campagne 09h.00-11h.30 Bottens
13h.30-17h.30 Bottens

25 mai
Tir en campagne 08h.00-11h.00 Bottens

29 mai
Tirs militaires 17h.30-19h.30 Châtaignier

31 mai
Finale vaudoise ch. groupes Vernand

5 juin
Tirs militaires 17h.30-19h.30 Châtaignier

26 juin
Tirs à prix 17h.30-19h.30 Châtaignier

23 août
Tirs à prix 13h.30-17h.00 Châtaignier
Tir des Dames 13h.30-17h.00 Châtaignier

6 septembre
Tir d'amitié (J. Patriotes) 13h.30-16h.00 Châtaignier

25 octobre
Soirée de clôture

... Union Instrumentale

Le samedi 8 février écoulé, l'Union Instrumentale organisait sa traditionnelle soirée annuelle, à la Grande salle. Le public, nombreux, sut apprécier un programme varié, présenté sous la direction de M. Denis Pilet et interprété par quelques vingt musiciens auxquels s'associait une cinquantaine d'élèves de l'école de musique, vivement encouragés par des applaudissements nourris.

En seconde partie de cette soirée, le Choeur d'Hommes "La Lyre", d'Yverdon, placé sous la direction de M. J.-P. Bovey, fournit une prestation de haut niveau, tout particulièrement appréciée.

Que ce succès ne fasse pas oublier cependant que la Société traverse actuellement une période difficile, principalement au niveau des effectifs, alors qu'elle prépare le prochain Giron des Musiques de la Haute-Broye, manifestation qui se déroulera au Mont, le dimanche 25 mai 1986.

S'il est vrai qu'une relève certaine est assurée par l'école de musique, il faut tout de même tenir compte de divers facteurs pouvant intervenir dans la carrière de ces jeunes et futurs musiciens.

Dès lors, nous lançons un sérieux appel à tout un chacun susceptible de jouer d'un instrument ou d'animer la percussion, en invitant jeunes et moins jeunes à rejoindre les rangs de la Société. Nous osons souhaiter par ailleurs que ce message soit reçu au-delà de nos limites territoriales et que des citoyens de communes voisines n'hésitent pas, cas échéant, à participer aux activités de notre société.

Les répétitions ont lieu chaque vendredi, à 20h.15, à l'aula du collège du Mottier, route de la Blécherette. Pour tout renseignement complémentaire, et également pour ce qui concerne la formation des élèves, s'adresser à M. Michel Henny, président, ch. des Buchilles, Le Mont (tél. 32 53 61). Nous attendons votre appel et vous remercions très sincèrement, par avance, de votre prochaine collaboration.

Le comité

... de Développement

A l'article 1 des statuts de la SD, dont la plupart des Montains sont membres, il est stipulé:

"... Elle a pour but de s'intéresser à tout ce qui se rapporte au développement et à la prospérité de la commune du Mont ..."

Il nous a donc paru opportun de relater les activités de l'année 1985 et vous permettre ainsi d'apprécier si nous avons atteint le but, avec la volonté de distraire et d'animer.

Notre assemblée générale du 27 mars, après une courte partie officielle nous réconfortant sur l'état financier et la bonne marche de la société, a permis aux nombreuses personnes présentes de s'en "mettre plein la rétine" avec les merveilleuses images du film de M. Samuel Monachon, intitulé "La Broye".

Course aux oeufs - Pâques.

Souvenirs "tristounets" pour les quelques membres du comité et des bouchers qui ont du prendre la décision de tout annuler à cause du temps épouvantable à ce moment-là. Seul moment coloré, le don du stock des oeufs qui aura fait des heureux chez les pensionnaires d'institutions dans la commune.

Grande foire de mai - Marché aux géraniums.

Comme tout le monde était là, nous vous laissons vous rappeler les meilleurs moments. C'est l'occasion pour les différentes sociétés locales qui nous portent leur appui de renouer le contact avec le public, de sortir au soleil le sourire printanier. Le concours de déguisement fut un triomphe et l'idée sera certainement reprise à une nouvelle occasion.

Fête du 1er août.

Tradition - Feu - Patriotisme.

Relevons particulièrement l'excellente collaboration entre les autorités et la SD pour l'organisation de la manifestation. Profitons de remercier la Municipalité pour son soutien et sa compréhension tout au long de l'année.

Marche villageoise.

A l'est rien de nouveau ! C'est pourquoi nous avons décidé d'envoyer se ballader la population dans la zone nord-ouest de la commune. Il est surprenant de constater que malgré les années que l'on passe dans un endroit, les environs immédiats restent inconnus pour beaucoup. Nous avons un peu peur que le trajet plus long de cette année décourage certains. Ce ne fut pas le cas. La bonne humeur, le soleil, le Mont-Blanc extraordinaire se découpant sur le ciel bleu, les arrêts qui nous ont permis de nous replacer dans le passé communal grâce aux explications de nos Municipaux et la soupe aux pois au Châtaignier ont contribué à renouer des contacts ou à faire connaissance entre citoyens, dans une ambiance de décontraction et d'amitié. Et que dire de l'animation pour le moins inhabituelle pour un dimanche de la zone industrielle de Budron, sur laquelle soufflait un petit air venu du Liban, grâce à la dégustation de spécialités préparées avec diligence par Monsieur et Madame Ziade. Ils ont même poussé l'amabilité jusqu'à faire tourner la fabrique de pain pour satisfaire notre curiosité.

Concert de musique de chambre.

La Société de Développement a fait venir au Mont un octuor qui a fait salle comble jusque dans les escaliers de la salle Paderewski au casino de Montbenon quelques jours auparavant. Chez nous, seule une cinquantaine de personnes ont profité de cette aubaine qui était offerte, sauf erreur, pour la première fois. Notre récompense fut la qualité remarquable du concert et la ferveur des mélomanes présents, ainsi que les longs applaudissements et le souhait de tous pour que nous réorganisions une activité culturelle.

Four à pain.

Là, c'étaient les tout-petits qui étaient à la tâche. 170 "bis-cômes", sortis frais du four, ont passé dans les mains des enfants pour être décorés au sucre de glace, avec beaucoup de fantaisie. Et quand après le "travail" il suffit de se lécher les doigts ...

Nous sommes heureux de vous présenter l'équipe de passionnés qui a mitonné en plus quelques succulentes miches de pain, bienvenues pour la fondue du samedi soir: M. et Mme Michel et Nicole Rumley, accompagnés de Madame Nadine Gaillard.

Votre comité de la Société de Développement est prêt pour l'année 1986 et fourmille d'idées pour vous distraire. Deux possibilités pour vous de témoigner que les lignes qui précèdent vous font plaisir:

- rester ou devenir membre en payant la cotisation annuelle qui vous parviendra après l'assemblée générale du 26 mars.
- participer aux manifestations organisées par la Société de Développement.

Pour le comité: P.-A. Jan

INFORMATIONS:

- a) La course aux oeufs à Pâques n'aura exceptionnellement pas lieu cette année.

b) La marche "A travers Mont" est déplacée du dimanche 7 septembre au samedi 27 septembre 1986.

c) Nous vous rappelons la prochaine échéance qui est La

grande foire de mai – Marché aux géraniums en date du 10 mai.

Le Comité

PROCHAIN JOURNAL: fin mai 86

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 mai 86

RÉDACTEUR: M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 32 00 03

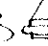
LE MONT AU TEMPS PASSÉ

Comme promis dans le journal précédent, voici les deux autres documents trouvés dans la flèche du clocher de notre église.

Jean-Jacques Belet

Le Souvenir de vos Ancêtres

Les Ouvrages de Ferblanterie de la tour du clocher de l'église du Mont ont été réparés pendant le mois d'août de l'année 1865, par François Reymond, maître Ferblantier, rue Mercier, N°17, à Lausanne, né le 22 septembre 1816, marié de Nyon, et bourgeois du Chemin, Vallée du lac de Stour (canton de Vaud) et son fils Paul Reymond né le 1 Juillet 1846 à Lausanne.

Le Pommeau de la tour a été démonté et reposé par Paul Reymond, pour subir une réparation, vu qu'il était criblé de balles, il a été réparé comme suit, fait le bout neuf, qui a cette forme , il est à 8 pans. C'est le premier ouvrage, qu'il exécutait qu'il a exécuté, d'après un arceau géométrique, changé 3 côtes et mis à neuf plusieurs bandes, qui tiennent ces dites côtes.

Mis toutes ces pièces et gouttes et fait à neuf, la chemise en ferblanc qui traverse le pommeau. Tous les Corniers en ferblanc ont été déposés pour les réparer, les bois ont été diminués d'un pouce mesure vaudoise (1/10 pied) d'hauteur, les bouts de Cornier sur le revillon sont neufs, et fait avec du ferblanc, 16 pouces de France. La lucarne a été démontée pour y mettre des abergements et un volet à jalousies, vu qu'il n'y avait rien. Les cheneaux de la tour ont été déposés et remplacés par des neufs. Les feuilles de la vieille cheneau

qui étaient encore bonnes ont servi pour les cheneaux
des deux ailes du Clocher. Les quatre arce-vent
des deux ailes sont neufs. Les trois corniches ont
été recouvertes en fer blanc neuf. Les 2 du bas
étaient couvertes en tuiles et celle du haut
parce que la molasse était amoulinée.

Toute la ferblanterie a été passée en
couleur sur les deux faces.

Les cheneaux du bâtiment, du barroir à
blé en Carpeau, construits lors de cette
réparation ont été faits par le même ferblantier

Un aperçu des Prix

La Caisse de Ferblanc 12 pouces de France, de 225
feuilles, marquée CA III Ternz se paie 45 francs
Celle dite de 16 pouces de France de 100 feuilles 44 francs
L'Chain 1.70 cent la lb. La Tournie d'un ouvrier
Ferblantier varie de 2.60 cent à 4.40

Le pain est à 16 cent la lb, ? Le quateron de
Le sel à 10 cent la lb, } pommes de terre 1.10 cent
La viande à 55 cent la livre

Nous brûlons du Pétrole en remplacement de l'huile
Salutations à nos prochains Réparateurs
de cette tour de Mont

Ne perdez pas ce papier mettez le dans les annales
sois à Louvain Paul Raymond
1/10